



Rôles des administrateurs et membres associés

Du

Centre Généalogique du Dauphiné

Etre **membre du conseil d'administration** vous permet de vivre de l'intérieur la vie de votre association, de participer au vote des décisions au cours de réunions (trois ou quatre par an) et d'être informé régulièrement.

Etre **membre associé** vous permet de faire partager et développer vos compétences ou vos passions pour certains domaines, librement, à votre rythme, sous le contrôle du conseil d'administration.

Ceci pourrait se concevoir, par exemple (liste non exhaustive), dans les domaines suivants :

- ❖ aide aux adhérents : accueil, recherches, conseils
- ❖ gestion des fonds du CGD :
 - ◆ bibliothèque, relevés papier, arbres, publications
 - ◆ création et entretien de nos bases informatiques de recherches
- ❖ événementiel : organisation des AG, journée anniversaire, forum Rhône-Alpes
- ❖ gestion des travaux de relevés d'actes (Généabank)
- ❖ développement de travaux dans le domaine de l'histoire régionale, beaucoup plus modeste, de nos ancêtres, leur parcours et lui donner un éclairage supplémentaire, dans le contexte de la "grande" histoire
- ❖ gestion des partenariats avec les autres acteurs : services d'archives, collectivités locales, associations...
- ❖ développement de la communication interne et externe :
 - ◆ bulletin de liaison et informations aux adhérents
 - ◆ veille internet et tenue à jour de notre propre site internet
 - ◆ relations avec nos groupes locaux, actions visant à nous faire connaître au dehors
- ❖ développement / maintenance des outils informatiques

Il n'aura échapper à personne le côté stimulant de ces actions, en plus de la satisfaction de participer au développement et au rayonnement du CGD.

N'hésitez pas à nous questionner pour plus d'informations.